



**Bureau  
d'information  
et de  
communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Les liens entre l'école et la formation professionnelle se renforcent

**Le plan d'action présenté l'an dernier pour valoriser la formation professionnelle déploie ses effets au postobligatoire et s'intensifie à l'école obligatoire. Grâce à ces mesures, les chiffres montrent une certaine stabilité dans le choix des élèves en fin de scolarité. L'approche du monde professionnel se développe avec la nomination des trois premiers coordinateurs régionaux dont la mission est de tisser des liens entre les établissements scolaires et l'économie locale. Le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle poursuit dans cette voie et se réjouit du bon accueil du monde du travail pour les actions entreprises en commun.**

La valorisation de la formation professionnelle est une priorité du Conseil d'Etat inscrite dans son programme de législature et un travail de longue haleine. Au premier jour du [Salon des métiers](#), le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle a fait le point sur son [plan d'action en 16 mesures](#) dévoilé l'an passé. Le conseiller d'Etat en charge, Frédéric Borloz, a aussi insisté sur les mesures prises dès l'école obligatoire.

#### Une coordination par région pour rapprocher l'école du tissu économique local

L'enseignement de l'*approche du monde professionnel* a pour but d'aider les élèves en voie générale à se projeter et se construire un projet d'avenir professionnel. Désormais, il concerne aussi la voie pré-gymnasiale dans huit classes pilotes. Chaque établissement scolaire dispose aujourd'hui de référentes et de référents de l'*approche du monde professionnel*. Pour étoffer ce dispositif, trois coordinatrices et coordinateurs régionaux de l'approche du monde professionnel ont été nommés à la rentrée. Ils ont permis l'organisation de journées "Forum métiers" - des entreprises locales qui viennent dans un établissement présenter leurs métiers - et la création de réseaux locaux pour favoriser les stages et les liens entre les établissements et l'économie locale. A terme, il y en aura huit dans le canton, un pour chaque région scolaire. Frédéric Borloz a salué le bon accueil reçu dans les écoles et les entreprises pour toutes les démarches qui visent à rapprocher la formation du monde professionnel. Autre exemple, la réalisation récente d'une [étude sur la pénurie des métiers MINT](#) (mathématiques, information, sciences naturelles et technique) qui a permis de

comparer offre de formation et besoins dans ces secteurs.

Les mesures permettent de stabiliser les chiffres, pas d'inverser la tendance

Les chiffres actuels montrent une certaine stabilité quant au choix de l'apprentissage par les élèves en fin de scolarité. Cette stabilité est le fruit des décisions déjà entreprises depuis plusieurs années. Mais les efforts doivent se poursuivre pour améliorer l'efficacité du système de formation et assurer, à moyen et long termes, un juste équilibre entre formation professionnelle et gymnasiale. Le Canton a besoin des deux sans les opposer, il s'agit de trouver le bon équilibre. Dans ce sens, l'augmentation du nombre de contrats d'apprentissage signés à la rentrée 2023 est une bonne nouvelle. On en compte 150 de plus qu'en 2022 pour un total de 6'031.

L'accompagnement des élèves qui peinent à trouver des stages ou des places d'apprentissage par manque de réseau, la réduction du taux d'échec à certains examens et le soutien à l'employabilité des adultes (validation des acquis et aides à la certification) sont d'autres mesures qui ont montré leur efficacité et qui vont continuer à s'étendre.

La prochaine grande étape de la valorisation de la formation professionnelle passe par les réflexions en cours sur le passage en quatre ans de la maturité gymnasiale. A cette occasion et en collaboration avec tous les partenaires de la formation, le département entend réfléchir plus largement à la fin de la scolarité et aux transitions entre école obligatoire et postobligatoire. Un calendrier et l'organisation de ce chantier seront présentés, comme annoncé, au premier trimestre 2024.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 21 novembre 2023

## **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DEF, Frédéric Borloz, conseiller d'Etat

### **LIENS**

[\[Vidéo\] Approche du monde professionnel: le Forum Métiers de C.-F. Ramuz](#)

[Plan d'action de la valorisation de la formation professionnelle \(2022\)](#)

[Communiqué de presse sur l'étude des métiers du numérique et formation](#)

[\[Vidéo\] L'essentiel de la conférence de presse sur la valorisation de la formation professionnelle en trois minutes](#)

### **TÉLÉCHARGEMENTS**